

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 21 octobre 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/10/21-6/01

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20221021-lmc100000024418-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 27/10/2022

Réception Préfet : 27/10/2022

Publication RAAD : 27/10/2022

OBJET : Subvention 2022 à l'association SaDur

Dans la continuité des subventions allouées chaque année depuis 2016, il est proposé le versement d'une subvention de fonctionnement de 100 € au bénéfice de l'association SaDur en 2022. Cette association régie par la loi du 1er juillet 1901, est basée à Cesson et agit depuis une dizaine d'années en faveur de l'amélioration des conditions de transport pour l'ensemble des usagers de la ligne D du RER.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 9

VU les statuts de l'association Soutient Associatif Des Usagers Révoltés n°0912013884 en date du 19 mars 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

D'accorder une subvention de 100 € à l'association « Soutien Associatif Des Usagers Révoltés » (SaDur) pour l'année 2022, dont les crédits seront imputés sur l'action « Autres – Transports publics », opération 2022 « Subvention association SADUR ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT qui a donné pouvoir à M. Thierry CERRI  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE qui a donné pouvoir à M. Éric BAREILLE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à Mme Emma ABREU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne